

Seul le prononcé fait foi

Discours de Béatrice ABOLLIVIER, Préfète de Seine-et-Marne

Assemblée générale de la section départementale de la Légion d'Honneur
Samedi 14 avril 2018

Monsieur le président de la section de Seine-et-Marne

Monsieur le président du Comité Melun et environs,

Messieurs les présidents de comité,

Mesdames et messieurs les dignitaires de l'ordre national de la Légion d'Honneur,

Mesdames et messieurs les membres du bureau,

Mesdames et messieurs

Je vous remercie chaleureusement de m'avoir invitée à votre assemblée générale annuelle.

C'est un grand plaisir pour moi d'être aujourd'hui parmi vous, pour partager ce moment de convivialité.

Vous qui en êtes les représentants, vous savez combien l'ordre de la Légion d'Honneur, est intimement lié à l'histoire et aux valeurs de notre République. La Légion bénéficie d'un très grand prestige, de par l'ambition que lui a assignée son fondateur, Napoléon Bonaparte en 1802. Mais aussi par les membres qui la composent et qui accroissent d'autant plus ce prestige initial. La Légion d'Honneur est riche des personnalités exceptionnelles qui la constituent.

Si Napoléon a instauré votre ordre, c'est pour placer au même rang les tambours et les princes. Cette naissance traduisait le souci d'un désir d'égalité. Celui-ci est toujours d'actualité, ce qui fait de la Légion d'Honneur une distinction d'une grande modernité.

Il me paraissait donc essentiel d'être présente à votre assemblée annuelle, parce que votre ordre est l'incarnation de la notion de mérite, si fondamentale à notre République. Parce que cette distinction valorise des actions, l'engagement et des parcours citoyens en dehors de toute considération de condition ou de statut social.

Car votre ordre se doit de refléter le plus fidèlement possible la réalité du visage de la France. Les préfetures, comme vous le savez, ont en charge la préparation des dossiers de candidatures qui sont soumis à la Grande Chancellerie. Je tiens à ce que vous sachiez que nous y apportons le plus grand soin et que nous sommes particulièrement attentifs aux propositions qui peuvent émaner des membres de la Légion d'Honneur. Pour autant, nous proposons, mais nous ne décidons pas. Le Président de la République, le Gouvernement, la Chancellerie, sont ceux qui nomment ou promeuvent dans l'ordre.

En considération de la très haute place de l'Ordre, le Président de la République, grand maître de la Légion d'honneur, a souhaité la réformer, en diminuant les contingents civils de 50%, les étrangers de 25% et les militaires de 10%. Cette année la grande chancellerie a annoncé la suppression de la promotion de Pâques pour l'avenir. Mais est-ce à dire que la France ne comporte plus de personnes dignes de ce titre ? Non, bien au contraire. Il s'agit simplement de redonner toute sa place à la distinction la plus illustre de notre République.

Car s'il n'est pas à douter que notre pays regorge de personnalités méritantes et admirables, la hiérarchie et le prestige des décorations se perdent à mesure que leur rareté s'étiolent. Il est compliqué de comprendre le sens profond d'une décoration, si, au fond, elle semble être remise à toutes les occasions. Il est difficile de distinguer des repères quand ceux-ci paraissent devenir anodins. C'est pourquoi la diminution du nombre des bénéficiaires fait pleinement sens.

Je voudrais conclure mon propos par ce qui, à mon sens, constitue le socle de notre engagement. Il me semble, tout d'abord, que la Légion d'Honneur impose à son titulaire un

devoir, une exigence supplémentaire que vous acceptez de revêtir et qui vous conduit à toujours agir au service de nos concitoyens. Elle oblige son titulaire à une exemplarité de tous les instants dans la vie professionnelle, civique et sociale.

C'est également une distinction décernée au nom de la Nation. Cette source de légitimité doit conduire son titulaire à rester en permanence ouvert à la vie de la cité et aux préoccupations de ses concitoyens. Il n'y a rien de plus contraire à l'idéal de la Légion que la tentation du repli satisfait sur soi. C'est une promesse d'engagement que nous donnons à la Nation et qui nous anime perpétuellement.

A cet égard je salue l'action déployée par votre comité départemental et son engagement citoyen caractérisé par ce tournoi de football qui réunit légionnaires et jeunes autour des valeurs de l'Ordre.

Cette promesse, nous la partageons avec l'Ordre National du Mérite, que la réforme entend également resituer par rapport à la Légion d'Honneur, en lui donnant la vocation de récompenser des candidats, plus jeunes, et qui laisse présager un parcours qui pourrait ultérieurement leur permettre d'accéder à la Légion d'Honneur.

Ce parcours, cet espoir d'élévation, le colonel Arnaud Beltrame l'a incarné. Lui qui était chevalier de l'ordre national du mérite depuis 2012, a été l'exemple le plus beau et le plus saisissant de ce qui est le socle de notre engagement. C'est pourquoi le Président de la République l'a fait commandeur de la Légion d'Honneur à titre posthume. C'est au bout du sacrifice ultime que le colonel a consenti que la flamme de notre République s'est avivée et que les cœurs ont été marqués. Il aura incarné jusqu'au bout l'idéal qui nous porte : la dévotion et le sens du service.

Je salue enfin l'action de votre président, Monsieur Méziane BENARAB, et je remercie chacun d'entre vous pour les services que vous rendez à la Nation et pour votre engagement.

Je vous remercie